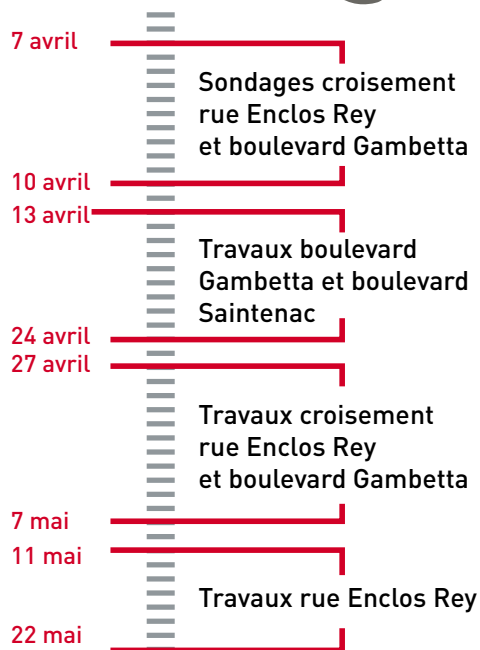


Travaux rue Enclos Rey

Des travaux de renforcement et de renouvellement des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées vont se dérouler dans votre secteur du 7 avril au 22 mai 2015. Ils sont concentrés sur la rue Enclos Rey et le boulevard Gambetta (voir plan au verso).



**C'EST AVEC L'EFFORT
ET LA COMPRÉHENSION DE TOUS
QUE CETTE PÉRIODE POURRA ÊTRE
LA MOINS PERTURBANTE POSSIBLE.**

Les travaux préparatoires du tram'bus se poursuivent

Les travaux préparatoires du prolongement de la ligne de tram'bus autour de l'Ecusson ont débuté en février, pour environ 7 mois : modernisation des réseaux enterrés (pluvial, eaux usées, électricité, gaz, téléphone...), dépose des mobiliers urbains, protection des arbres, mise en place d'éclairage provisoire, signalisation et feux de carrefours provisoires, mise en place d'un réseau multi-services... Durant cette période, des mesures temporaires sont nécessaires : voies perpendiculaires aux grands boulevards parfois fermées, sens de circulation modifiés, zones de stationnement supprimées ou déplacées, cheminements piétons adaptés...

Tout au long du chantier du tram'bus, une organisation rigoureuse est mise en place par Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes, pour réduire sa durée au minimum et limiter les inévitables nuisances : zones de travaux signalées en amont, accès garantis à l'Ecusson et à ses commerces, signalétique adaptée pour les cheminements piétons et les déviations de circulation...

Information et médiation

Un large dispositif est déployé avant et pendant les travaux :

- ▶ Un lieu central d'accueil et d'information, le **Forum Tram'bus Ecusson**, au 38 bd Gambetta, base des 3 médiatrices du tram'bus.
- ▶ Des **Infos Chantier** régulièrement diffusées dans vos boîtes aux lettres et dans la presse locale.
- ▶ Un site internet trambus.nimes-metropole.fr sur lequel vous pouvez vous inscrire aux alertes travaux.

Consignes de sécurité

- ▶ Attention à la circulation des camions et engins, surtout pour les enfants
- ▶ Interdiction d'entrer sur la zone de chantier clôturée, de jour comme de nuit

Travaux rue Enclos Rey et bd Gambetta

Afin de garantir l'intervention de l'entreprise SADE, des dispositions particulières sont prises en termes de circulation, de stationnement et de cheminement piéton, rue Enclos Rey, bd Saintenac et bd Gambetta du 7 avril au 22 mai 2015.

► Du 7 au 10 avril :

les travaux de sondage se dérouleront au carrefour du bd Gambetta et de la rue Enclos Rey.

Le stationnement est interdit bd Gambetta côté intérieur, pour conserver deux voies de circulation sur le bd Gambetta.

Un cheminement piéton adapté est mis en place pour les traversées des bds Gambetta et Saintenac.

► Du 13 au 24 avril :

les travaux se dérouleront sur le bd Gambetta et sur une voie du bd Saintenac.

Deux voies de circulation sont maintenues sur le croisement Saintenac/Gambetta.

L'accès au bd Gambetta depuis le bd Amiral Courbet se fera par la rue de Condé.

Le stationnement est supprimé place de la Division Daguet et sur le bd Gambetta, au droit des travaux.

Un cheminement piéton adapté est mis en place pour la traversée des bds Gambetta et Saintenac.

L'accès à la place du Château est maintenu.

► Du 27 avril au 7 mai :

les travaux se dérouleront sur le bd Gambetta et le bas de la rue Enclos Rey.

Le stationnement est interdit bd Gambetta côté intérieur, face à la rue Enclos Rey, pour conserver deux voies de circulation sur le bd Gambetta.

Le stationnement est interdit rue Enclos Rey, pour conserver une voie de circulation alternée à double sens (feux provisoires).

L'accès au bd Gambetta depuis le bd Amiral Courbet est rétabli.

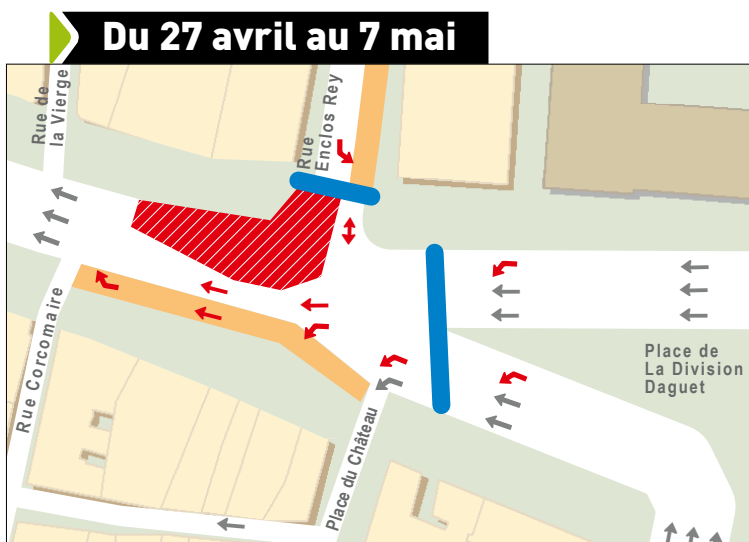
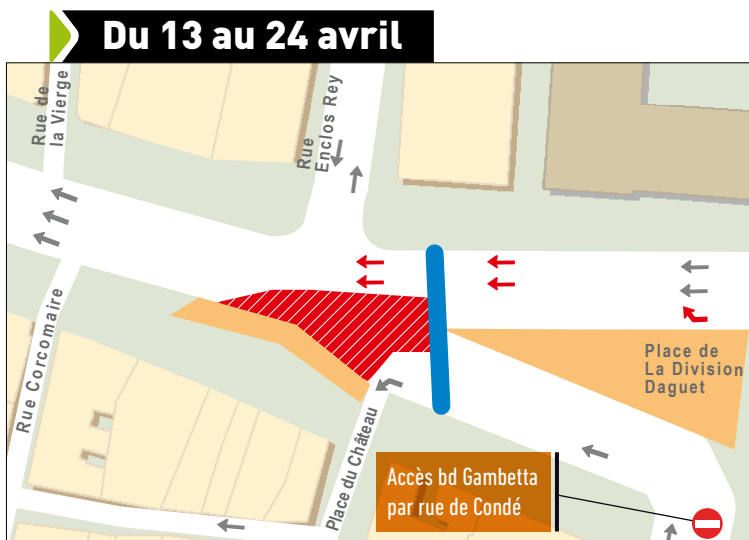
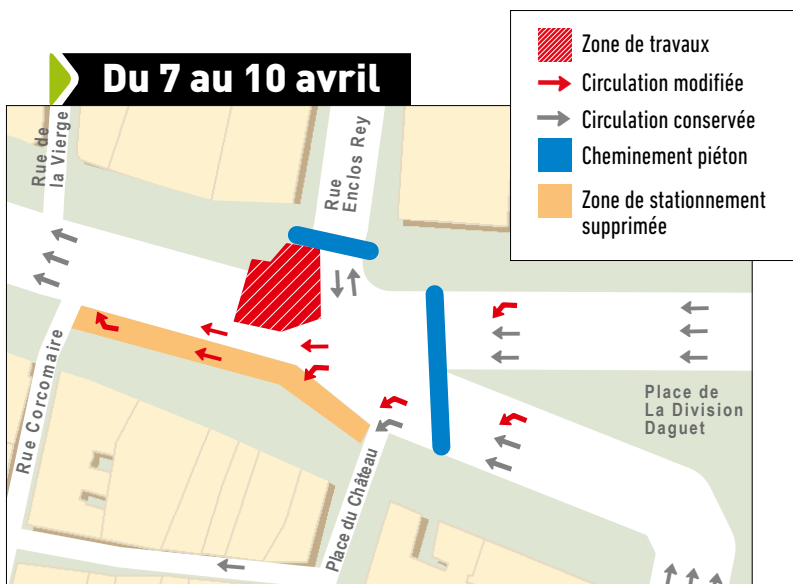
Un cheminement piéton adapté est mis en place pour les traversées des bds Gambetta, Saintenac et rue Enclos Rey.

► Du 11 au 22 mai :

les travaux se dérouleront rue Enclos Rey.

Le stationnement est interdit rue Enclos Rey, pour conserver une voie de circulation alternée à double sens (feux provisoires).

Un cheminement piéton est mis en place rue Enclos Rey.



Dispositif pour limiter vos perturbations

- Travaux de 8h à 18h du lundi au vendredi
- Clôture de la zone de travaux
- Signalétique adaptée pour les cheminements piétons
- Signalétique routière pour les modifications de circulation

